

SUPPRIMONS LES CAVITÉS DANGEREUSES POUR LA FAUNE !



*Une mésange peut mourir
en tentant de faire son nid*

GUIDE D'ACTIONS



Les poteaux ouverts au sommet sont les pièges mortels les plus fréquents pour de nombreux oiseaux, reptiles et petits mammifères. Ce danger qui existe depuis des décennies est loin d'être résolu. Mais la plupart de nos aménagements, nos jardins et nos bâtiments, recèlent quantité de cavités qui sont de réels pièges latents pour la faune sauvage :

supprimons-les !



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

CAVITÉS-PIÈGES : UN CIMETIÈRE POUR LA FAUNE



Pour se protéger des prédateurs, certaines espèces animales cherchent toutes sortes de cavités pour y bâtir leur nid. Hélas, de nombreuses cavités comme les poteaux creux, les gaines d'aération, les conduits de cheminée ou les évacuations en tout genre, les attendent, à la première tentative d'inspection et ils s'y font piéger.



L'oiseau tombé dans l'étroitesse d'un tuyau ne peut pas déployer ses ailes pour en sortir, ni s'agripper aux parois lisses. L'issue est toujours la même : l'animal piégé meurt de faim et d'épuisement. La résistance au stress d'une mésange et à la privation d'eau peut lui imposer une agonie de 4 jours...

AGISSONS !

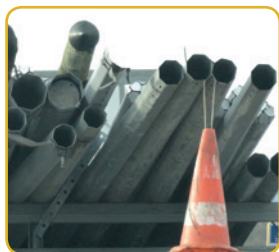
Supprimer tous ces pièges est à notre portée ! Libre à nous de les déceler et de les rendre définitivement inoffensifs pour la vie sauvage.

Des poteaux téléphoniques sur tout le territoire

Le développement du téléphone dans les années 70 a nécessité la mise en place rapide de **poteaux métalliques** en France. Non bouchés à la cime, ces poteaux sont des pièges pour de nombreuses espèces animales.

Des pièges à chaque coin de rue

Les poteaux métalliques enlevés par France Télécom ont parfois été revendus à des particuliers à des fins très diverses (poteaux de clôture, poteaux de filets paravalanches, anti-éboulements, poteaux de supports publicitaires, etc.). Par ailleurs, avec le développement des aménagements routiers, les panneaux de signalisation sont aujourd'hui autant de pièges disposés à tous les coins de rue.



D'autres pièges, tout aussi silencieux peuvent exister même chez vous, tels que les **cheminées** (surtout inutilisées et même condamnées), certaines **gouttières**, mais aussi les aménagements au jardin. En effet, toutes les **cavités** ou les **trous au ras du sol** qui ont des parois verticales, ne présentant aucune aspérité sont impossibles à franchir par la faune sauvage. Ce sont les regards de compteur d'eau, regards d'égout, vides sanitaires, étais, fosses diverses, piscines ou abreuvoirs vides, composteurs ouverts, et bien d'autres installations...

Certaines situations à risque sont aussi souvent observées sur les chantiers de construction ou d'entretien (stockage de parpaings, plots de circulation, etc.).



①

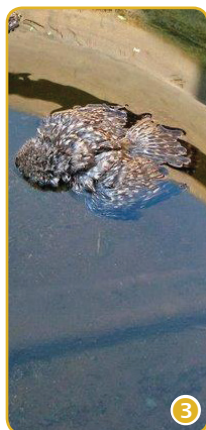
① Nichée de mésanges charbonnières dans un plot

② Nichée dans un parpaing

③ Chouette chevêche victime d'un abreuvoir



②



③

Oiseaux, petits mammifères ou encore reptiles, de nombreuses espèces sont touchées

Les principales espèces concernées par ce massacre sont potentiellement les oiseaux cavernicoles : chevêche d'Athéna, effraie des clochers, mésange bleue, mésange charbonnière, choucas des tours, rouge-gorge familier, rouge-queue noir (...), mais également certains oiseaux des zones agricoles et des prairies qui utilisent les clôtures comme perchoir : alouette des champs, tarier pâtre, bruant proyer, bergeronnettes, faucon crécerelle ou des petits mammifères : écureuil, loir, léro, muscardin, (...), et même des reptiles et des amphibiens : serpents, lézards, crapauds, salamandres, etc.



IL Y A URGENCE. VOUS POUVEZ AGIR À NOS CÔTÉS !

IDENTIFIER UNE CAVITÉ-PIÈGE INSOUÇONNÉE

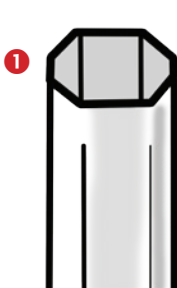
Quelle que soit son utilisation, une cavité creuse (poteau, panneau de signalisation, cheminée, gouttière, etc.) est un piège mortel pour la petite faune sauvage.

Les types de cavités-pièges :

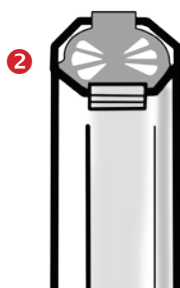
★ Poteaux téléphoniques en métal

Comment vous assurer que le risque à la cime est neutralisé ?

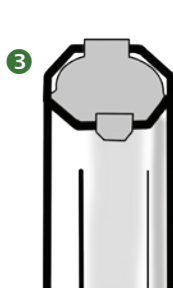
- **❶ Poteau creux non obturé** : on ne distingue rien à la cime.
- **❷ Poteau creux obturé par un obturateur en plastique** : une languette noire est visible sur deux des faces du poteau, mais ces obturateurs se dégradent avec les UV et les intempéries.
- **❸ Poteau creux obturé par un obturateur en métal** : une languette métallique est visible sur deux des faces du poteau.
- **❹ et ❺ Poteaux creux pré-obturés en usine** : les nouveaux poteaux de France Télécom sont pré-obturés en usine par un capuchon en métal.



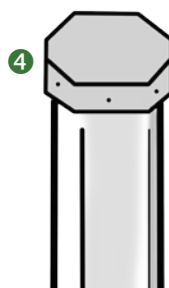
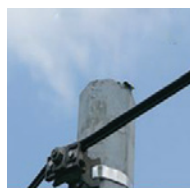
Non obturé
DANGEREUX



Obturé plastique
DANGEREUX



Obturé métal
INOFFENSIF



Obturé en usine
INOFFENSIF



5

★ Autres exemples de cavités-pièges



Poteaux de signalisation routière



Poteaux des boîtes à lettres dites « collectives »



Poteaux de panneaux publicitaires



Poteaux réemployés dans l'agriculture¹



Poteaux des filets anti-éboulement²



Poteaux des filets anti-dispersion des déchets



Manchons de protections des plantations



Mandrins de récupération



Cheminée



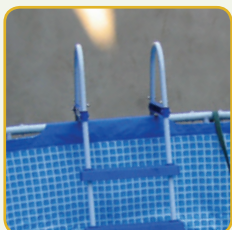
Gouttière

Le danger est le même, que le poteau (installé en position verticale) soit entier ou tronçonné, dès lors que son diamètre est de 5 à 40 cm.

Cavités ou trous au ras du sol et dont les parois verticales et lisses sont impossibles à franchir :



Regard d'égout



Piscine



Abreuvoir



Composteur ouvert

Mais aussi : regard de compteur d'eau, vide sanitaire, parpaing, étau, fosses diverses, pot de fleur vide, tuyaux plastique enterré dans le sol permettant l'arrosage d'un végétal récemment planté...

¹ Parc à bestiaux, aménagement de plantations agricoles, armatures de hangar, etc.

² Et poteaux de pare-avalanche

COMMENT NEUTRALISER UNE CAVITÉ-PIÈGE ?



Attention, la neutralisation de la cavité-piège peut être du ressort d'un service public comme d'un particulier. Dans les deux cas, pour qu'une action soit possible, il faut identifier le propriétaire.

1 / Des exemples en lien avec le service public ou des entreprises privées

★ La cavité-piège est un **poteau téléphonique** en métal non obturé ou obturé par du plastique :



Notez impérativement le numéro affiché sur la languette bleue, située sur le poteau à votre hauteur. Celui-ci permet l'identification et la localisation du poteau.

C'est le moment de compléter le formulaire et de nous l'envoyer.

★ La cavité-piège est un **poteau de signalisation** ou **publicitaire**, dans un jardin public, un stade, ou aux abords d'une route, un **poteau de pare-avalanches**, de **filet anti-éboulements**, etc. :



Avertissez votre mairie du danger qu'il représente en lui remettant la lettre type¹ et le dépliant « *Supprimons les cavités dangereuses pour la faune !* ». Proposez-lui votre aide, soumettez-lui les solutions préconisées, bref accompagnez-le afin que la démarche aboutisse.

¹ Disponible sur www.aspas-nature.org et www.lpo.fr, ou par mail auprès de actions@aspas-nature.org



COMMENT NEUTRALISER UNE CAVITÉ-PIÈGE ?

2 / Des exemples chez les particuliers :

★ La cavité-piège est un **poteau de clôture** dans un parc privé ou parc à bestiaux, un **support de barrières métalliques**, ou d'aménagements pour des **plantations agricoles**, des armatures pour **hangars**, des **boîtes à lettres** dites « collectives », un tubage de **cheminée** et de **gouttière**, un poteau supportant des **files à linge**, un **manchon de protection** des plantations de jeunes arbres ou toute cavité ou trou aux parois verticales et lisses (**vide sanitaire, piscine, fosses diverses, plots de circulation...**) etc. :

Remettez au propriétaire du terrain la lettre type et un dépliant « *Supprimons les cavités dangereuses pour la faune !* ». Avec son accord, proposez-lui votre aide pour obturer le poteau de façon durable. Si vous ne connaissez pas le propriétaire, informez la mairie du danger encouru pour la faune sauvage, et demandez qu'on vous indique qui est propriétaire du terrain.

POUR EMPÊCHER TOUT PASSAGE D'ANIMAUX :



Combler la cavité avec un bouchon, de la **terre**, des **branchages** ou du **ciment**, fixer un **morceau de grillage**, solidement, avec un collier de serrage ou une **cale en bois** introduite en force. Pour les gouttières et cheminées, poser un grillage au sommet : largeur des mailles 5 cm, ou plus simple utilisez une crapaudine (système pour protéger les gouttières des feuilles).



Lors d'obturation de cavités dangereuses et propices à l'installation de la petite faune sauvage, il faut, si possible, s'assurer au préalable de l'absence d'animaux, à l'intérieur. Cette vigilance est essentielle avant l'enduction d'un mur en parpaings ou la pose d'un bardage sur un mur en pierre ou en béton ! Aussi, nous vous conseillons de réaliser l'obturation en dehors des périodes de nidification (en hiver).

OBSERVEZ, ÉTUDIEZ, NEUTRALISEZ LE PIÈGE DE FAÇON DURABLE !

CHACUN PEUT DEVENIR OBSERVATEUR AVISÉ ET AGIR : VOUS AUSSI !

Voici ce que préconisent l'ASPAS et la LPO :

- **Ouvrez l'œil !**
- **Recensez les pièges** : envoyez-nous le formulaire prévu à cet effet (papier ou sur internet).
 - **Informez le propriétaire, l'entreprise ou la collectivité concernés par les poteaux dangereux** : n'hésitez pas à vous servir des arguments de nos lettres type disponibles sur nos sites internet.¹
 - **Bouchez les pièges** : après avoir résolu le problème dans l'urgence, il sera nécessaire de trouver une solution pérenne.
 - **Diffusez ce formulaire** sur papier, sur internet...
 - **Parlez-en autour de vous**, y compris par médias interposés.
 - **Adressez-nous des articles de presse** relatifs à cette problématique.
 - **Transmettez-nous vos astuces et solutions de rebouchage** illustrées de vos photos.
 - **Envoyez-nous vos témoignages et des photos des cavités-pièges** présentant une menace.

¹ Disponibles sur www.aspas-nature.org et www.lpo.fr,
ou par mail auprès de actions@aspas-nature.org



VOS CONTACTS :

ASPAS - BP 505 - 26401 Crest Cedex

Tél. 04 75 25 10 00 - www.aspas-nature.org - actions@aspas-nature.org

LPO - Fonderies Royales - BP 90263 - 17305 Rochefort Cedex

Tél. 05 46 82 12 34 - www.lpo.fr - lpo@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Rédaction : ASPAS/LPO : A. Fourier, AL. Dugué, A. Coquet - Infographie : R. Collange - ASPAS

Crédits photos : C. Jourdain, L. Pigny, T. Bigot, LM. Préau, M. Giraud, JF. Noblet, R. Collange, G. Gomes-Leal, J. Roulleau, G. Carreau, J. Charroy, C. Braun, LPO Alsace, LPO Sarthe, JL. Vendelvalle, B. Sanne, M. Reynaud, JP. Debleau, L. Allorge, C. Jancey, S. Vei, D. Clauzier, Wikimedia commons